

MODULE 5

I. INTITULÉ DE LA FORMATION

Développer ses compétences en ingénierie pédagogique, en animation de formation et en évaluation des apprentissages.

Cette formation vise à développer les compétences nécessaires pour concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation, notamment dans le secteur de l'escrime. Elle permet aux participants de comprendre l'environnement de la formation professionnelle, d'identifier les besoins d'un public, de construire une progression pédagogique adaptée et de mobiliser différentes méthodes d'animation pour favoriser les apprentissages. La formation privilégie une approche concrète, fondée sur la conception d'une action de formation en lien avec l'environnement professionnel des participants et sur des mises en situation d'animation pédagogique. Elle constitue également le module 5 du parcours de formation au DESJEPS spécialité « performance sportive », mention « escrime », consacré à la formation de cadres.

Cette formation s'adresse notamment :

- ## 4. PRÉREQUIS

Aucun diplôme spécifique de formateur n'est exigé pour participer à cette formation. Il est toutefois recommandé de disposer d'une expérience professionnelle ou bénévole dans l'encadrement sportif, la transmission de compétences ou la coordination d'activités, et d'avoir un projet de conception ou d'animation d'une action de formation. Les participants doivent disposer d'un ordinateur, d'une connexion Internet et des équipements nécessaires pour suivre les classes virtuelles.

Ce projet sert de support d'application tout au long du parcours et permet d'adapter les travaux pédagogiques aux besoins des participants.

1. **Identifier** les principales caractéristiques de l'organisation de la formation professionnelle en France, son cadre réglementaire et ses acteurs.
2. **Analyser une demande de formation**, identifier les besoins d'un public et définir les compétences à développer.
3. **Concevoir une action de formation structurée**, en formulant des objectifs pédagogiques opérationnels et en construisant une progression et un ruban pédagogiques adaptés.
4. **Choisir et mobiliser des méthodes pédagogiques variées**, ainsi que des outils numériques et collaboratifs, pour favoriser l'engagement et les apprentissages.
5. **Animer une séquence de formation**, en adoptant une posture de formateur adaptée au public, à la dynamique du groupe et aux situations rencontrées.
6. **Évaluer les acquis des participants**, analyser sa pratique de formateur et proposer des ajustements dans une démarche d'amélioration continue.

La formation est organisée autour de six grandes thématiques complémentaires, associant apports théoriques, travaux de conception et mises en situation pratiques.

- Organisation de la formation professionnelle en France et principaux acteurs ;
- Cadre réglementaire, certifications professionnelles, RNCP et blocs de compétences ;
- Principaux dispositifs de financement ;
- Principes de la démarche qualité et référentiel Qualiopi.

- Analyse d'une demande et identification des besoins en formation ;
- Identification du public, des prérequis et des compétences visées ;
- Formulation d'objectifs pédagogiques opérationnels et évaluables ;
- Construction d'une progression et d'un ruban pédagogiques ;
- Choix des modalités, contenus et supports pédagogiques.

Séquence 3 – Maîtriser les fondamentaux de la pédagogie des adultes

- Principes de l'apprentissage chez l'adulte : motivation, engagement et mémorisation ;
- Méthodes pédagogiques transmissives, participatives et actives ;
- Techniques d'animation favorisant l'intelligence collective ;
- Utilisation d'outils pédagogiques numériques et collaboratifs ;
- Adaptation des méthodes aux caractéristiques et besoins des participants.

Séquence 4 – Animer une formation et gérer les situations pédagogiques

- Posture et communication du formateur ;
- Techniques de questionnement, d'animation et de feedback ;
- Gestion de la dynamique de groupe et des situations difficiles ;
- Adaptation aux différents profils d'apprenants ;
- Prévention du décrochage et prise en compte des besoins particuliers.

Séquence 5 – Évaluer les apprentissages et améliorer ses pratiques

- Évaluations diagnostique, formative et sommative ;
- Définition des critères et outils d'évaluation ;
- Mesure des acquis et analyse des résultats ;
- Autoévaluation, analyse réflexive et observation entre pairs ;
- Régulation pédagogique et amélioration continue des pratiques de formation.

Séquence 6 – Concevoir et animer une séquence pédagogique

- Finalisation d'un projet individuel de formation et de son ruban pédagogique ;
- Préparation d'une séquence pédagogique ;
- Animation d'une séquence de formation devant le groupe ;
- Retours et analyses croisés des participants et du formateur ;
- Identification des points forts, des axes de progrès et des perspectives de mise en application professionnelle.

8. DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale : **28 heures**, réparties comme suit :

- 14 heures en distanciel synchrone : 7 classes virtuelles de 2 heures ;
- 14 heures en présentiel : 2 journées de 7 heures.

La formation se déroule en deux phases complémentaires :

Phase 1 – Acquisition des connaissances et conception pédagogique

Sept classes virtuelles permettent d'acquérir les connaissances fondamentales et de construire progressivement un projet individuel de formation.

Des travaux individuels de conception pédagogique sont réalisés entre les classes virtuelles afin de construire progressivement un projet de formation. Chaque participant prépare ainsi un scénario pédagogique qui sera finalisé et expérimenté lors des journées en présentiel.

9. MODALITÉS DE RÉALISATION, DATES, HORAIRES ET LIEU

- Salle de formation équipée et adaptée aux travaux collectifs ;
- Ordinateur et matériel de projection ;
- Plateforme de visioconférence pour les classes virtuelles ;
- Outils numériques interactifs : Wooclap, Google Forms, Padlet ou équivalents ;
- Exemples de programmes, rubans et scénarios pédagogiques ;

La satisfaction des participants est recueillie au cours et à l'issue de la formation, notamment à travers :

Pour les participants en formation continue, l'inscription devient définitive après vérification des éventuels prérequis, réception des éléments administratifs demandés et confirmation des modalités de financement ou de règlement.



Pour les stagiaires DESJEPS, ce module est intégré au parcours pédagogique prévu dans leur formation.

Le délai d'accès dépend des dates programmées et des places disponibles.

20. TARIF ET FINANCEMENT

Tarif de la formation : **840 €** par participant pour les 28 heures de formation.

Pour les stagiaires inscrits au parcours DESJEPS Escrime, le coût pédagogique de ce module est intégré au tarif global de la formation.

Pour les salariés relevant de l'AFDAS, cette action de formation peut faire l'objet d'une demande de prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences, sous réserve des critères d'éligibilité, des plafonds et des fonds disponibles.

La demande est effectuée par l'employeur avant le début de la formation, depuis son espace AFDAS / MyA, en joignant notamment le programme de formation et le devis transmis par l'IFFE.

Les éventuels frais annexes de déplacement, de restauration et d'hébergement ne sont pas inclus dans le tarif pédagogique.

21. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IFFE porte une attention particulière à l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Les personnes ayant des besoins spécifiques sont invitées à les signaler lors de leur inscription afin que les possibilités d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle puissent être étudiées en amont de la formation, y compris concernant l'accès aux classes virtuelles et les mises en situation pratiques.

Référent handicap / accessibilité :

Rémi MORLOT – Directeur de l'IFFE – remi.morlot@ffescrime.fr

22. CONTACTS

Responsable pédagogique de la formation :

MORLOT Rémi – Directeur de l'IFFE – remi.morlot@ffescrime.fr

Contact administratif / inscriptions :

LE BLANC Maéva – Coordinatrice administrative de l'IFFE – maeva.leblanc@ffescrime.fr

Référent handicap :

MORLOT Rémi – Directeur de l'IFFE – remi.morlot@ffescrime.fr